

Académie de POITIERS

Collège Jean Hay

25 avenue de Beaulieu

BP 30035

17320 MARENNES

PROCES – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration N° 1

Date : Lundi 1^{er} OCTOBRE 2018

Année scolaire : 2018 - 2019

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 11 septembre 2018

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur Yves MIRANDE - principal

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GRANGEPONTE – principal-adjoint

Quorum : 13

Nombre de présents : 15 puis 16

Ordre du jour

Préambule

- Lecture et approbation du PV du 25 juin 2018

I - Vie pédagogique et éducative

- Rapport pédagogique 2017 / 2018

II – Fonctionnement général (hors point I et II)

- Conventions
- Contrats 2018/2019
- Permanences vacances 2018 / 2019

III – Vie budgétaire et financière

- Voyages et sorties scolaires
- DBM pour vote

IV – Questions diverses

- Déposée par les enseignants

- Annexes : 1 – rapport pédagogique ; 2 – Contrats d'entretien ; 3 – bilan des voyages 2017 / 2018
4 – DBM pour information n°8

- Motion : 0

Début du conseil d'administration à 17h35.

M. MIRANDE, principal du collège Jean Hay, préside le conseil d'administration.

M. GRANGEPONTE, principal adjoint, est secrétaire de séance selon le règlement interne du conseil d'administration.

M. MIRANDE excuse l'absence de M. DESHAYES, représentant de la mairie de Marennes ; de Mme GUILLON, représentant des personnels, remplacée par M. MOUSSET.

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du présent CA.

Il rajoute des points à l'ordre du jour :

- dans le chapitre I. Vie pédagogique : un point sur les activités de pleine nature,
- dans le chapitre III. Vie budgétaire et financière : un point sur les dons et sur les tarifs des dégradations.

Préambule : Lecture et approbation du PV du CA du 25 juin 2018

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du CA du 25 juin 2018, il en fait un commentaire rapide. Il demande ensuite si des observations doivent être faites concernant ce PV.

Aucune autre observation n'est faite.

Vote pour avis sur l'approbation du PV du CA du 25 / 06 / 2018 :

Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Rapport pédagogique 2017 - 2018

Voir documents en annexe.

M. MIRANDE fait une présentation du rapport pédagogique de l'année 2017-2018 pour le collège Jean Hay comme pour le réseau ECLORE du Chapus. Il évoque également le bilan du service de l'infirmerie scolaire, du service social en direction des élèves.

→ **Arrivée de Mme MERLE, représentant des parents d'élèves, à 17h50.**

M. MIRANDE donne la parole à M. MOUSSET, représentant des personnels enseignants et professeur documentaliste pour le bilan du CDI.

M. MIRANDE donne ensuite la parole à M. HINTZY en tant que CPE pour le bilan de la vie scolaire et en tant que président du foyer socio-éducatif pour le bilan de fonctionnement du FSE.

M. MIRANDE donne enfin la parole à M. GRANGEPONTE, principal adjoint, en charge du CESC pour le bilan du CESC.

Aucune question n'est posée sur le rapport pédagogique 2017-2018.

Vote du rapport pédagogique 2017-2018

Acte N°11

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Projet « activités physiques de pleine nature »

M. MIRANDE présente un projet d'activités de pleine nature pour lequel l'IA-IPR d'EPS a donné un avis favorable pour 3 années scolaires. Dans ce cadre-là, une activité surf sera proposée par l'Association Sportive du collège.

Vote projet « activités physiques de pleine nature – surf »

Acte N° 13

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

II. FONCTIONNEMENT GENERAL

- Conventions

M. MIRANDE présente les différentes conventions qui doivent être signées en début d'année pour le fonctionnement du collège :

Une convention de partenariat avec la ludothèque de Marennes : l'enseignante de la classe ULIS, Mme HUCHON a contacté la ludothèque afin que les élèves de sa classe soient accueillis et encadrés dans les locaux de la ludothèque (découverte et pratique des jeux sous toutes ses formes, avec des séances encadrées et non encadrées). Les séances ont lieu une fois par semaine, le mardi.

Le financement est entièrement réalisé par le collège dans le cadre du projet d'établissement.

Vote de la convention avec la ludothèque de Marennes

Acte N° 12

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat avec le théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort : le travail avec la Coupe d'Or se poursuit cette année avec des ateliers théâtre pour une classe de 6^{ème}. Mme MAHE sera l'enseignante référente dans le collège. Une intervenante professionnelle, Cathy LEJEUNE travaillera toute l'année avec les élèves de la classe de 6C et Mme MAHE. 11 ateliers de 2 heures sont prévus ainsi qu'une restitution.

Ce projet est financé par le collège et par la Coupe d'Or.

Vote de la convention avec le théâtre de la Coupe d'Or

Acte N° 14

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat avec la commune de Marennes pour l'utilisation ponctuelle de la salle de l'Estran

Vote de la convention avec la commune de Marennes pour l'utilisation de l'Estran

Acte N° 15

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes pour l'utilisation de la salle omnisports (gymnase). La prise en charge financière est assurée par le département.

Vote de la convention avec

la communauté de communes du Bassin de Marennes (utilisation de la salle omnisports)

Acte N° 16

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Convention de partenariat avec M. HILLAIRAUD

Intervention de M. HILLAIRAUD sur le thème des légions romaines à travers les playmobils pour tous les élèves de 6^{ème} (2 jours d'animation : 16 et 17 mai 2019).

Participation du collège : 400 euros.

Vote convention de partenariat M. HILLAIRAUD

Acte N° 17

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Convention ateliers d'écriture SLAM

Cet atelier concerne la classe de 3A, encadrée par Mme Bazin, qui bénéficie de l'intervention de deux animateurs du « Labo des Histoires » dans le cadre d'ateliers d'écriture SLAM.

Participation du collège : 900 euros.

Vote convention atelier SLAM

Acte N° 19

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO pour l'accueil des séances de natation des élèves de 6^{ème} et d'ULIS (non validés l'année dernière). L'accueil se fera de décembre 2018 à avril 2019.

Vote de la convention pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO

Acte N° 7

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat avec le CIAS pour la natation scolaire : tous les élèves de 6^{ème} et d'ULIS (non validés l'année dernière) bénéficient de séances de natation avec une participation financière importante de la communauté de communes.

Vote de la convention avec le CIAS (Natation scolaire)

Acte N° 8

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes, l'association Lud'Oléron et le collège, dans le cadre du PEL, pour le développement des activités pendant la pause méridienne (intervention des animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes,

l'association Lud'Oléron, le collège

Acte N° 9

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

- Contrats

M. MIRANDE donne la parole à Mme MALLIER, gestionnaire du collège, qui présente les contrats d'entretien pour l'année scolaire 2018 / 2019

Voir document joint en annexe.

Vote des contrats d'entretien :

Acte N° 18

Pour : 16 - Abstention : 0 - Contre : 0

- **Permanences administratives pendant les vacances scolaires 2018 - 2019**

M. MIRANDE présente les permanences administratives et la présence des personnels de direction pour les vacances scolaires 2018-2019.

Ce document a été transmis à la direction académique de La Rochelle, au conseil départemental de la Charente Maritime, à la mairie de Marennes et à la gendarmerie de Marennes.

III. **VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE**

- **Bilan des voyages scolaires 2017 - 2018**

M. MIRANDE rappelle que ce bilan a déjà été partiellement présenté lors du CA du 25 juin 2018.

Mme MALLIER, gestionnaire, présente d'autres éléments de ce bilan des voyages pour l'année 2017-2018. Il ne manquera plus que le voyage à Berlin fait en partenariat avec le collège La Fayette de Rochefort qui n'a pas encore communiqué les éléments permettant un bilan complet.

Voir document joint.

Vote pour avis du bilan des voyages scolaires 2017 - 2018 :

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

-Décision budgétaire modificative pour vote

La DBM pour vote concerne l'aménagement de la salle polyvalente avec l'achat de chaises et de tables. La subvention du Conseil Départemental de la Charente Maritime devrait se monter à 1900 euros.

La DBM qui doit être votée est de 3500 euros.

M. MIRANDE ajoute que le département a participé au financement du matériel informatique pour cette salle : vidéoprojecteur mobile, ordinateur portable, enceintes, écran pour projection.

Vote d'une décision budgétaire modificative n°9

Acte N° 20

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

-Acceptation d'un don

Le don qui doit être accepté par le CA émane de la Fédération Française de Football. Il s'agit d'un don de 750 euros pour le fonctionnement de la classe à horaires aménagés Foot.

Voir document joint DBM pour information n°8

Vote pour acceptation d'un don de la FFF

Acte N° 21

Pour : 16 - Abstention : 0- Contre : 0

-Tarifs des dégradations

Mme MALLIER présente la proposition de tarifs pour la réparation de certaines dégradations : carnets de correspondance, manuels scolaires, livres CDI, plickers.

Ces tarifs complètent ou modifient les précédents tarifs votés lors du CA du mois de juin 2018.

Vote pour les tarifs des dégradations

Acte N° 10

Pour : 16 - Abstention : 0 - Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Une question a été transmise par les représentants des personnels enseignants sur la classe ULIS, son effectif et le fonctionnement de cette classe dans le cadre des inclusions.

M. MIRANDE indique que l'effectif d'ULIS est de 13 élèves (une élève ne s'est jamais présentée). Les élèves inclus sont au nombre de 11.

Mme BAZIN souhaitait faire remonter que les enseignants regrettent que ces élèves ne soient pas comptabilisés dans la DGH. Par exemple en 4B : les effectifs se montent à 32 lorsque les élèves d'ULIS sont inclus avec leur AVS. Les professeurs déplorent que, toute l'année, les conditions d'inclusion soient insatisfaisantes avec des effectifs à 31 élèves.

M. MIRANDE précise qu'il n'y a pas de possibilité de compter les élèves d'ULIS dans les effectifs des classes. Aucune réponse ne peut être apportée par le collège dans ce domaine qui se doit d'inclure les élèves.

M. MIRANDE ajoute qu'il a demandé qu'il y ait 2 AVS qui soient affectés sur la classe ULIS (donc 1 AVS de plus) afin de faciliter l'inclusion des élèves et pour pallier les absences de Mme HUCHON, professeur en charge de la classe ULIS, qui sera cette année 12 semaines en formation.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h05.

Le secrétaire de séance



Philippe GRANGEPONTE

Le président du conseil d'Administration



Yves MIRANDE





COLLEGE JEAN HAY

Rapport annuel 2017 / 2018

RNE 0170386C
Nom COLLEGE JEAN HAY
Adresse 25 AVENUE DE BEAULIEU
Ville MARENNES
Téléphone +33 5 46 85 36 33
Secteur Public
Fax
Méi ce.0170386C@ac-poitiers.fr

Sommaire

Sommaire.....2
 Contexte de l'établissement.....3
 Population scolaire.....4
 Personnels et moyens.....5
 Parcours et Résultats.....7

47

48

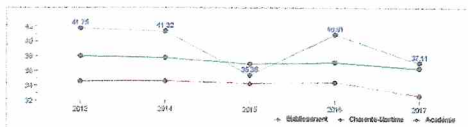
Contexte de l'établissement

Indicateurs de "Population scolaire"

Caractéristiques sociales

Pourcentage d'élèves de Gême d'origine sociale défavorisée

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	37.99	37.78	36.91	37.13	36.32
Charente-Maritime	34.62	34.61	34.25	34.44	32.56
Etablissement	41.75	41.32	35.38	40.91	37.11
Effectif	103	121	130	110	97



Pourcentage de boursiers parmi les élèves de Gême - Public

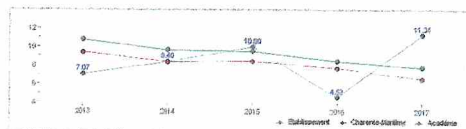
	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	24.8	24.7	24.7	24.7	26.7
Charente-Maritime	25.4	25.4	24.1	24.1	26.5
Etablissement	27.5	20	30.3	30.2	26.7
Effectif	102	125	132	116	90

Caractéristiques scolaires

Taux d'élèves en retard de 1 an et plus A L'ENTREE en Gême (en %)

49

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	10.77	9.64	9.56	8.46	7.78
Charente-Maritime	9.42	8.35	8.43	7.64	6.54
Etablissement	7.07	8.4	10	4.59	11.34
Effectif	99	119	130	109	97



On constate depuis 4 ans une baisse du nombre d'élèves qui a tendance à se stabiliser depuis 1 an. Le taux de CSP défavorisées en baisse en 2017 (- 3.8 points). De même le taux de boursiers est en baisse en 2017 (nouvelle procédure informatique). Le collège se caractérise par une position d'isolement géographique. Les entrants en 6e en retard de 1 an en hausse importante (+ 6.75 points), se situant au-dessus des moyennes académique et départementale.

50

Indicateurs de "Personnels et moyens"

COLLEGE JEAN BAY

Caractéristiques des personnels

Composition du corps enseignant : Part des enseignants à temps partiel en % (APAE) - Public

	2013	2014	2015	2016	2017
France	10.1	9.7	9	9.3	9.2
Académie	10.2	9.6	9.2	9.5	9.8
Charente-Maritime	9.5	9.9	10.1	9.1	9.9
Etablissement	15	19.4	12.1	12.5	12.9
Effectif	40	36	33	32	31

Proportion d'enseignants avec ancienneté > 8 ans dans l'établissement (APAE) - Public

	2013	2014	2015	2016	2017
France	-	33.2	31.8	34.3	34.8
Académie	36.81	31.8	30.2	33.1	35.7
Charente-Maritime	36.75	33	31.5	34.4	37.6
Etablissement	22.5	25	21.21	18.75	22.58
Effectif	40	36	33	32	31

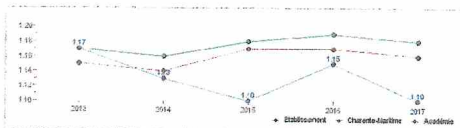
Moyens de fonctionnement

Effectif moyen par division (hors ULIS-SEGPA-DIMA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	24.83	25.05	24.98	24.74	24.76
Charente-Maritime	25.11	25.47	25.4	25.03	25.01
Etablissement	23.95	25.58	26.5	25.06	26.29
Effectif	503	486	477	451	447

Nombre moyen d'heures devant élèves hors ULIS-SEGPA-DIMA (Public)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	1.17	1.16	1.18	1.19	1.18
Charente-Maritime	1.15	1.14	1.17	1.17	1.16
Etablissement	1.17	1.13	1.1	1.15	1.1
Effectif	503	486	477	461	461



Une équipe enseignante plutôt jeune, porteuse de projets et impliquée dans la vie du collège. On constate une certaine stabilité chez les enseignants. Le nombre d'élèves par division est supérieur aux moyennes académique et départementale. Le h/e est légèrement plus faible que celui du département et de l'académie.

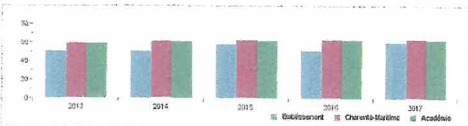
Indicateurs de "Parcours et Résultats"

COLLEGE JEAN BAY

Parcours

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde GT en % (APAE)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	58.99	60.43	61.6	62.94	62.37
Charente-Maritime	58.78	60.69	62	62.98	63.26
Etablissement	50.78	50.39	58.33	51.13	60
Effectif	128	127	144	133	100



Devenir des élèves de 3ème : Taux de Redoublement en % (APAE)

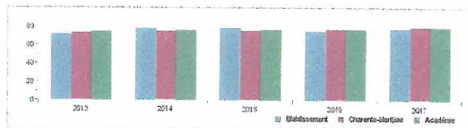
	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	3.37	2.96	2.99	1.98	2.28
Charente-Maritime	3.65	3.3	3.32	2.29	2.71
Etablissement	4.69	1.57	4.86	6.02	1
Effectif	128	127	144	133	100

Devenir des élèves de 3ème : Taux dans d' Autres situations en % (APAE)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	14.87	14.19	14.48	14.21	12.98
Charente-Maritime	15.66	14.34	14.64	13.87	12.51
Etablissement	24.22	20.47	14.58	15.04	14
Effectif	128	127	144	133	100

Suivi de cohortes : accès 6ème-3ème générale en 4 ans dans le même collège

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	74.29	75.05	75.9	76.46	78.56
Charente-Maritime	72.68	74.01	74.95	75.99	78.53
Etablissement	71.64	77.42	78.26	75	77.31
Effectif	134	155	138	100	119



Devenir des élèves du collège en fin de 2nde GT : Taux de non passage en 1ère Générale et Technologique en % (APAE)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	13.31	12.85	13.31	10.74	9.24
Charente-Maritime	14.05	14.6	14.98	11.91	10.08
Etablissement	24.07	17.74	22.39	17.86	8.96
Effectif	54	62	67	84	67

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en CAP en % (APAE)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	3.91	3.95	3.71	3.35	3.78
Charente-Maritime	3.75	3.87	3.59	3.31	3.93
Etablissement	3.13	7.09	4.17	5.26	6
Effectif	128	127	144	133	100

	2013	2014	2015	2016
Académie	11.36	11.73	12.12	11.96
Charente-Maritime	11.21	11.66	12.04	11.88
Etablissement	9.61	11.19	11.48	10.68
Effectif	107	105	125	120

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde professionnelle en % (APAE)

	2013	2014	2015	2016	2017
Académie	17.75	17.37	16.2	16.3	18.6
Charente-Maritime	17.49	16.78	15.5	16.68	17.59
Etablissement	17.19	20.47	18.06	22.56	19
Effectif	128	127	144	133	100

Un taux de passage en 2GT en hausse = +8.87 points se rapprochant des moyennes académique et départementale.

Pas de redoublement en 6e, 5e, et 4e et un faible taux en 3e (élèves non affectés).

La fluidité interne des parcours est légèrement en dessous que les moyennes départementale et académique.

On constate un manque d'ambition scolaire des élèves (économie locale saisonnière, école non perçue comme un recours).

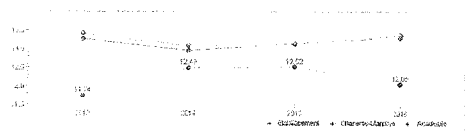
On déplore l'absence de structure d'enseignement adapté à proximité.

Le taux de réussite au DNB est en augmentation (+6.9), qui reste inférieur aux taux académique et départemental.

Résultats

DNB - Moyenne contrôle continu (Année = Session)

	2013	2014	2015	2016
Académie	13.42	13.08	13.15	13.38
Charente-Maritime	13.26	12.95	13.13	13.31
Etablissement	11.74	12.49	12.52	12.05
Effectif	111	105	125	121



DNB - Moyenne épreuves écrites (Année = Session)

LES PROJETS PEDAGOGIQUES

1 - Le projet d'établissement 2014-2017

Il s'articule autour de 3 axes :

- **Axe 1 = mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par un pilotage en réseau d'établissements**

Actions réalisées en 2017/2018 :

La journée d'accueil des CM2 réalisée en janvier

Un travail de liaison entre les CM2 et les 6^{èmes} programmé en français et en mathématiques avec des « défis ».

Le dispositif « devoirs faits » mis en place le lundi, mardi et jeudi, de 17h à 18h et le vendredi de 14h40 à 15h35.

Le PPRE alternance 3^{ème} a été proposé à 11 élèves qui ont présenté le DNB série professionnelle.

L'opération « Bravo les Artisans » (stage d'une semaine chez un artisan) pour 12 élèves des classes de 4^{èmes}

Projet autour des neurosciences : expérimentation avec une classe de 6^{ème} = introduction des apports des neurosciences et de la psychologie cognitive dans les enseignements d'un point de vue didactique et pédagogique

- **Axe 2 = de l'école inclusive à la lutte contre le décrochage**

Actions réalisées en 2017/2018 :

Le Parcours Avenir : des actions ont été menées en termes d'éducation à l'orientation et de découverte du monde de l'entreprise pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle et un parcours citoyen sont également mis en place.

Les actions du CESC réalisées dans le cadre du parcours santé :

- Don du sang = concours affiche avec classes de 6^{ème}
- Agir contre le harcèlement avec classes de 6^{ème}
- Vivre en ensemble pour les classes de 5^{ème}
- Les gestes qui sauvent pour les classes de 5^{ème}
- PSC1 pour les classes de 4^{ème}
- La vie affective pour les classes de 3^{ème}
-

L'outil Pronote sera utilisé pour l'évaluation par compétences.

Rappel : les bulletins trimestriels en 6^e seront uniquement par compétences ; les bulletins trimestriels seront présentés avec des notes pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e.

- **Axe 3 = développer une politique d'ouverture culturelle et artistique**

Actions réalisées en 2017/2018 :

Voyages scolaires

Séjour au ski pour les élèves de 6^{ème}

Séjour en Espagne à Santander pour les élèves de 3^{ème}

Séjour en Allemagne à Berlin pour les élèves de 5^{ème} et 4^{ème}

Sorties ponctuelles :

- Cité de l'Huître à Marennes pour toutes les classes de 6^{ème}.
- Visite du Moulin du Fâ pour les élèves de 6^{ème}
- Abbaye de Trizay pour les élèves de 5^{ème}
- Futuroscope pour les élèves de 4^{ème}
- Puy du fou pour les élèves de 5^{ème}

D'autres projets :

- **Projets Théâtre :**

L'atelier Théâtre qui a lieu sur la pause méridienne, animé par Mme Patricia Delobel.

Un partenariat se met à nouveau en place avec le théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort. Une classe de 6^{ème}, encadrée par Mme Mahé, professeur de français, a bénéficié d'heures d'atelier théâtre animé par Cathy Lejeune, comédienne.

- **Théâtre au collège**

Un autre projet théâtre, en partenariat avec Martine Fontanille, niveau 4^{ème}.

- **Collège au cinéma pour le 5^{ème}**

Tous les élèves de 5^{ème} concernés par trois séances de cinéma, préparées en amont par les professeurs de français. Au programme : *Le pays des sourds*, *Phantom Boy*, *Billy Eliot*.

- **Atelier Slam**

Ce projet reconduit avec Mme Bazin, M. Mousset et une classe de 3^e.

- **Collaboration avec la médiathèque de Marennes**

- **Journal du Collège**

Mme Bazin et M. Mousset ont poursuivi l'animation du club journal = 2 numéros réalisés
Emission de webradio

- **Club en Anglais**

Mme Guillon et Mme Caillas ont proposé un club langue et civilisation 6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème} sur la pause méridienne.

- **Marre pédagogique et jardin pédagogique**

aménagement d'une marre pédagogique et d'un jardin pédagogique notamment dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires.

- **les cadets de la sécurité civile** : partenariat entre le département, le SDIS, la direction académique et le collège. Ce projet a concerné 12 élèves sur le niveau de 4^e.
M. Sorton est professeur référent.
Ce projet s'est déroulé avec l'aide des pompiers du SDIS et de la caserne de Marennes.

- **Projets initiés par le Pays Marennes Oléron**

La 1^{ère} résidence (d'octobre 2017-mars 2018) a concerné une compagnie qui s'appelle l'Ecumerie (titre : Traversée et spectacles des rives de Marennes Oléron).
Pour le collège : un atelier radio-paysage est proposé

La 2^{nde} résidence s'est déroulée entre avril 2018 et juin 2018 sur le thème des figures de résistance d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

- **Projet lire en fête**

venue de 3 auteurs dans l'année.

Concours de Manga

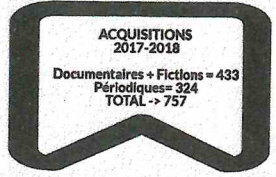
Un concours de lecture et de dessin de manga organisé au CDI.

Bilan d'activités du CDI 2017-2018

professeur : M. Mousset

1 Gestion du fonds

Désherbage: 723 documents sortis du fonds pour cause d'obsolescence
Actualisation du fonds documentaire : 1ère année du plan d'acquisition sur 5 ans.



2 Enseignement

Nombre d'heures d'enseignement effectuées par le professeur documentaliste = 121h (dont 44h récupérées) + semaine de la presse (26h)



SEMAINE DE LA PRESSE niveau: 4ème disciplines: français, HG, arts plastiques, anglais réalisation d'un dessin de presse

Cours d'information documentation au 2ème trimestre en 6ème sur le thème de la télé réalité. Comment apprendre à reconnaître un programme de télé réalité?

Partenariats : professeurs de Français / Lettres + Langues + Histoire-Géographie + Sciences physiques



Defi lecture - 6èmes/cm2
Leçon de musique - 4ème
Booktube - 6ème
Exposés sur le théâtre - 5ème
Anthologie poétique - 3ème
Charte Internet - 5ème
Prévention des risques - 5ème

3 DELEGUES DU CDI



Les délégués du CDI sont des élèves volontaires à qui le professeur délègue une formation et avec son aide, une partie de la gestion de la bibliothèque. Ils ont une attitude responsable et participent au développement de leur bibliothèque. Ils démissionnent également une année de leur mandat et il leur est accordé le professeur.



Les délégués du CDI ont à la disposition de tous les élèves de l'établissement un espace de consultation de la bibliothèque. Ils ont aussi un rôle de médiation et de conseil auprès de tous les élèves de l'établissement.



Les délégués du CDI ont à la disposition de tous les élèves de l'établissement un espace de consultation de la bibliothèque. Ils ont aussi un rôle de médiation et de conseil auprès de tous les élèves de l'établissement.

PROJETS CULTURELS

Organisation du Concours de lecture Massiliaire en partenariat avec le département de Littérature Française de l'université de la Méditerranée pour la 1ère édition de ce concours.

Projet de médiation du CDI aux lycées de la région de la Côte d'Azur.



DISCUSSION

Le CDI propose des ateliers de discussion de livres et de films. Ces ateliers sont organisés en partenariat avec les professeurs de Français et de Littérature. Ils ont pour but de développer l'esprit critique des élèves et de leur faire découvrir de nouveaux auteurs et œuvres. Les ateliers sont organisés sous la forme de débats et de présentations de livres et de films. Ils sont animés par les délégués du CDI et le professeur documentaliste.

4 ACTIVITES CULTURELLES

WEBRADIO

3 émissions ont été enregistrées cette année dont une lors de la résidence d'artistes. L'équipe se retrouvait tous les lundis entre 13h et 13h40 en même temps que l'équipe du journal. La webradio pu acquérir du matériel de qualité et en enregistrer l'an prochain des émissions en live.

RESIDENCE D'ARTISTES (Webradio)

La résidence a eu lieu du mois d'octobre 2017 à mars 2018. 2 artistes de la compagnie l'Écumoire sont venus aborder la question du paysage local avec les jeunes de la webradio. Ils ont composé des émissions avec les jeunes de la webradio. Ils ont aussi réalisé des émissions sur des personnalités locales, ce qui a abouti à une émission diffusée sur Vogue Radio. L'émission a été enregistrée et diffusée en direct devant la Bigaille à Marennes.



LIRE EN FETE

Accueil de la conteuse Corinne Duchêne (contes autour des bêtes fantastiques en 6ème) + le dessinateur Mario (pour son travail sur la 1ère guerre mondiale) + Fabien (pour son travail sur la science-fiction). Partenariat avec les enseignants de Français et d'Histoire-Géographie.



Fabien Clavel

BILAN VIE SCOLAIRE 2017-2018

- Quelques rappels sur l' équipe vie scolaire :

L' équipe est constituée de 4 temps pleins d'assistants d'éducation, auquel s'ajoute un 3/4 temps et un mi-temps., soit 5,25 ETP,

Les moyens sont maintenus pour la rentrée 2018.

Côté CPE, le poste à temps plein de Mr HINTZY est complété par le service de Mme DEVULDER, présente le mercredi matin. Titulaire sur Zone de Remplacement, elle est rattachée au collège J.Hay mais a été affectée au collège E.Quinet de Saintes.

- Les tâches du service vie scolaire sont multiples et diverses:
 - Encadrement et surveillance des élèves dès 8h00 à la descente du bus, puis sur la cour et dans les couloirs aux récréations, durant le midi/2 et à la sortie de 16h45 avant la remontée dans le bus.
 - Contrôle des entrées et des sorties sachant qu'un élève qui finit ses cours avant 16h45 est systématiquement contrôlé en fonction de son régime de « liberté ».
 - Contrôle du passage et surveillance du self et de la cour de récréation ainsi que du foyer tous les midis.
 - Accueil et encadrement des élèves dans les 2 salles d' étude par des assistants d'éducation.
 - Au bureau vie scolaire, accueil des élèves, saisie des absences quotidiennes et régularisation des retours.
 - Gestion des retards, rdv. médicaux et carnets oubliés.
 - Assurer le service d'infirmier les mardis, mercredis et vendredis.
 - Transmettre les nombreuses informations en direction des élèves et répondre aux nombreuses sollicitations des élèves (clés de casier oubliées, montée en ascenseurs,...) , des parents (« est-ce que mon fils a cours? ») et tous les tracas du quotidien.
 - Être un relais des CPE et des enseignants en terme d'informations pour la connaissance des situations d'élèves difficiles.

LES ABSENCES

Pas de statistiques fiables à présenter car le logiciel inclut les élèves déscolarisés et intègre tous les motifs, comme les stages et les sorties pédagogiques ce qui ne permet pas de mesurer précisément les absences.

Cependant, il apparaît que 60% des absences sont de nature médicale et 30% pour raisons familiales.

Le traitement des absences est effectué à l'aide du logiciel PRONOTE depuis 4 ans et il donne satisfaction dans le traitement quotidien. Il permet de traiter les absences signalées en direct par les enseignants. Les parents informent la vie scolaire de la nature de l'absence de leur enfant. Mais, chaque jour, la vie scolaire doit contacter des parents qui ne se sont pas manifestés par l'envoi de SMS.

Les surveillants contrôlent le retour des élèves au collège par le prélèvement des billets de justification (ticket vert) mais quelques « irréductibles » oublient encore trop souvent de les rapporter. Il faut alors les re-convoquer, parfois plusieurs fois et dans certains cas extrêmes, le sanctionner. 82 absences n'ont pas été régularisées par les familles.

8 situations préoccupantes d'absentéisme ont fait l'objet de signalements mensuels auprès des services de la direction académique. Ce sont des cas particuliers liés à des situations familiales spécifiques. Heureusement , la grande majorité des élèves fréquente les cours de façon régulière. Cependant, quelques situations « d'absentéisme perlé » persistent et font l'objet d'un traitement du CPE et du professeur principal en lien avec les familles. Ce sont des élèves dont les absences

s'accumulent au fil de l'année de façon discontinue et dont les justifications parentales semblent suspectes. Dans certains cas, l'assistante sociale scolaire est alertée et des signalements d'absentéisme sont déclenchés auprès des services de la direction académique..

RETARDS :

Il a été recensé 708 retards non justifiés, cette année, contre 695 l'an dernier, soit 13 retards de plus (1136 en 2016). Cela représente environ 4 retards non justifiés par jour pour 460 élèves ce qui paraît raisonnable. L'application d'une retenue pour 3 retards non justifiés s'avère efficace.

Ainsi, 37 retenues ont été effectuées pour ce motif, contre 62 l'an dernier.

MOTS DISCIPLINE :

Les mots discipline inscrits dans le carnet de correspondance sont saisis dans le logiciel PRONOTE par les assistants d'éducation et font l'objet d'une convocation au bureau des CPE. Cela permet aux parents de les consulter si les élèves oublient de leur présenter et à l'ensemble des personnels d'en prendre connaissance. De plus, si l'enfant perd son carnet, les mots n'auront pas disparu.

1171 mots ont été saisis sur PRONOTE contre 1191 l'an dernier (134 pour les 3^e, 588 pour les 4^e, 351 pour les 5^e et 163 pour les 6^e).

Les élèves de 4^e concentrent la moitié des mots. Nous constatons une stabilité remarquable de cet indicateur d'une année sur l'autre.

RETENUES :

742 (+29) retenues ont été attribuées durant l'année scolaire (contre 713 l'an dernier). Elles sont planifiées et mises en œuvre par les CPE sur les temps libres de l'élève au début ou en fin de journée et sur le midi/2. Le niveau 4^e (les plus nombreux) arrive en tête avec 349, suivi des 5^e avec 188 puis les 3^e avec 129 et enfin les 6^e avec 77. 2/3 des retenues sont fixées par la vie scolaire et 1/3 par l'équipe enseignante.

Le motif le plus fréquent est l'**accumulation de mots discipline** dans le carnet (199) soit plus d'un quart des retenues. Pour rappel, chaque mot discipline inscrit dans le carnet doit être signé par les parents puis présenté au CPE pour un entretien. Dès que l'élève cumule 4 mots, il est mis en retenue par le CPE. Le 2^e motif le plus fréquent concerne le **travail non fait** avec 95 retenues. En 3^e, on compte 78 retenues pour des **retards non justifiés**.

L'usage du portable est interdit dans l'établissement et les téléphones sont toujours confisqués durant l'année et remis par la suite aux parents.

Le phénomène se stabilise et reste mineur.

SANCTIONS :

44 mesures d'**exclusion temporaire** (contre 52 l'an dernier) ont concerné 29 élèves du collège pour des faits d'insolence caractérisées envers des personnels, de violence et de menace envers des élèves principalement.

1 conseil de discipline a été réuni durant l'année suite à des violences caractérisées sur un élève.

EXCLUSION DE COURS :

250 exclusions de cours ont été recensés durant l'année. Ces élèves ont été pris en charge par les CPE ou la direction, parfois sans motif et sans travail, ce qui ne facilite pas la remédiation. 2 élèves totalisent à eux 2, 60 exclusions de cours. Il sera nécessaire à l'avenir de mener une réflexion pour définir une prise en charge plus adaptée de ce type d'élève.

ETUDE :

C'est l'activité qui pèse le plus lourd sur le service. En effet, il s'agit d'accueillir jusqu'à 45 élèves dans une salle et les inciter à travailler dans le calme. Cela s'avère difficile pour certains élèves peu enclin à l'effort et la fin de journée est toujours moins propice à l'action cérébrale...

Il faut différencier les études régulières où l'élève a pu anticiper et prévoir de l'activité durant ce créneau et les études irrégulières générées par les absences ponctuelles d'enseignants dont on a connaissance le jour même et qui ne sont donc pas programmées... D'une manière générale, les séances ont bien fonctionné et les assistants d'éducation ont su instaurer de bonnes conditions de travail .

DEVOIRS FAITS :

Dans la continuité de l'aide aux devoirs et en lien avec les instructions ministérielles, le collège a mis en place le dispositif devoirs faits. Il s'agit de proposer pour chaque enfant dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagné pour réaliser leur devoirs. Chacun a ainsi la possibilité de travailler individuellement au calme pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire avec l'aide d'un personnel quand il en a besoin. Il a été accueilli autour de 25 élèves de tous les niveaux les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h et 10 élèves le vendredi de 15h45 à 16h45. Encadré par 2 enseignants et des assistants d'éducation chaque soir, il a permis d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et de remédier à certaines difficultés . La CDC a mis à disposition un personnel dans le cadre du C.L.A.S tous les mardis soir et jeudi soir et sera reconduit l'année prochaine. Le dispositif est étendu en 2018-2019. Chaque élève disposera de 4 créneaux par semaine.

MIDI-DEUX :

Cette année encore, la vie scolaire a assuré l'encadrement de l'espace foyer sur le temps du midi tous les jours de la semaine. De plus, l'accueil du collège a également été pris en charge durant la pause de l'agent d'accueil de 12h30 à 13h30.

L'animation est complétée par l'intervention de partenaires comme Lud'Oléron et la Communauté de communes (local jeune) pour les jeux de société 2 fois 1h/semaine, l'atelier langue des signes et le chant signé (Mme LEHERPEUX, AVS), l'atelier théâtre, la chorale, l'ouverture du CDI aux élèves avec les concours Harry Potter, incroyable talent, la conception du journal du collège, la web radio et la mise en place de groupe de parole en lien avec le CVC.

Enfin, l'UNSS, encadrée par les enseignants d'EPS tous les midis, complète l'offre d'animation.

INSCRIPTIONS 6ème :

Les parents des futurs 6^e ont été reçus par le CPE pour un entretien d'échange, souvent fructueux. J'ai répondu à des questionnements de la part des parents et collecté des informations souvent utiles pour faciliter la scolarisation des enfants.

Le respect des temps de sommeil et la nécessaire limitation des temps devant les écrans (jeux vidéos, TV, tablette,...) ont été systématiquement évoqués auprès des parents.

CONCLUSION :

L'activité du service vie scolaire en 2017-2018 fut intense et le bureau des assistants d'éducation est extrêmement sollicité par les élèves, les parents, les enseignants et parfois la direction. Il est à souligner le professionnalisme et la rigueur de l'équipe vie scolaire . De plus, la présence de Mme DEVULDER, CPE TZR, présente le mercredi matin, a renforcé et complété l'action éducative.

Rapport d'Activités

Présentation du poste :

Le poste se répartit ainsi : 50% au collège Jean Hay de MARENNES (résidence administrative) et 50% sur son secteur d'écoles maternelles et élémentaires,

Spécificité : le centre médico-scolaire est situé au sein du collège de Marennes avec une secrétaire présente une 1 journée à 1journée 1/2 par semaine, le médecin scolaire et sept infirmières.

ORIENTATIONS ACADEMIQUES

1^{er} AXE – Étapes Obligatoires du « parcours éducatif de santé » de l'élève

Pris en application de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, l'arrêté du 3 novembre 2015 précise désormais la périodicité et le contenu des visites de dépistage obligatoires prévues à l'article L.541-1 du code de l'éducation. Les élèves concernés par le dépistage infirmier sont pour la plupart en classe de 6^{ème}, sinon en classe de CM2 ou en classe de 5^{ème}.

Ainsi 12 élèves de 6^e ont bénéficié d'un dépistage infirmier.

2^{ème} AXE – Les élèves à besoins éducatifs particuliers

1) Par l'aide à la mise en place des PAI et PAP rédigés par le médecin scolaire

Il y a :

- au collège :

- 16 PAP
- 6 PAI pour pathologies chroniques (allergie alimentaire, diabète, épilepsie)

2) Par la participation

- au collège :

aux équipes de suivi de scolarisation (13 élèves bénéficient d'un dossier MDPH + 13 en classe ULIS)
aux équipes éducatives.

3^{ème} AXE – Le suivi de la santé des élèves

Dans le second degré

Suivi des élèves :

Au 28 juin 2018 (date d'arrêt cette année pour les statistiques), il y a eu 1 144 passages (ou séjours). Ce qui représente une augmentation de 23 passages par rapport à l'an dernier. (soit un nombre de passage stable par rapport à l'an dernier).

Les besoins exprimés par les élèves peuvent être multiples et plus ou moins associés : écoute, relation d'aide, soins et traitement, demande de renseignements, ressources et conseils de santé.

Le temps passé avec chaque élève est variable en fonction de sa demande d'écoute.

Cette demande s'explique par la part importante d'élèves en détresse psychologique (en rapport avec des situations familiales particulières : précarité, divorce, alcool, drogues, maladie/décès d'un des parents...), pouvant être responsable de trouble du comportement (agressivité, renferment, absentéisme, mal être profond...) et d'échec scolaire.

Par rapport à certaines situations, des liens sont régulièrement faits avec la direction, le CPE, le médecin scolaire, l'assistante sociale scolaire, les parents.

Travail en équipe pluri disciplinaire :

En participant :

- aux cellules de veille (3) avec la direction, le médecin scolaire, l'assistante sociale scolaire, le psychologue de l'éducation nationale et le CPE.
- aux ESS (26) (équipes de suivi de scolarisation pour les élèves présentant un handicap).
- aux EE (équipes éducatives)
- Il n'y a pas eu cette année de commissions de restauration.

Une concertation a également été faite en septembre 2017 avec le médecin scolaire, le RASED, le psychologue de l'éducation nationale et la référente MDPH pour la liaison 1^{er} degré/second degré.

4^{ème} AXE - Les activités de promotion de la santé

Pour le second degré :

Participation aux réunions du CESC.

Les actions mises en place cette année :

- A la demande de l'association des parents d'élèves FCPE, les 6[°] ont bénéficié cette année d'une action sur « agir contre le harcèlement » (action menée par M.OUFTIR de la MAE, Mme DELOBEL de l'association tous en scène et infirmière scolaire). Cette action s'est faite sous forme de saynètes avec échange.

L'évaluation faite sur cette action est plutôt positive.

- Les 5^{èmes} ont bénéficié d'une action sur « agir pour le respect de tous » (action menée par Mme MENNERET et infirmière scolaire). Cette action s'est faite par classe entière sur 2h, échange autour des questions de l'exposition 9-13 ans.

- 94 sur 108 élèves de 5[°] s ont bénéficié d'une sensibilisation de 2h sur les « Gestes qui sauvent. » (sensibilisation effectuée par infirmière scolaire).

- Les 3[°] ont bénéficié d'une action sur « la vie affective » avec rappel de l'anatomie, de la physiologie, et sensibilisation autour de la contraception avec des phrases type Abaque de Régnier. Ces actions se sont fait en 1/2 classe sur 1h30 avec une sage-femme du CPEF, l'assistante sociale du collègue et des DE.

- En lien avec le projet de la classe ULIS sur l'orientation, poursuite avec l'assistante sociale, de l' action sur les compétences psycho-sociales avec ces jeunes. L'objectif de ce projet étant de mieux se connaître pour mieux s'orienter (6 séances de 2h).

En parallèle, 4 séances avec les jeunes orientés en IME sur les émotions et le corps. Le but étant toujours d'apprendre à mieux se connaître.

- En partenariat avec l'assistante sociale, un professeur de physique de l'établissement et le CPE : mise en place d' un projet autour du harcèlement en direction d'une classe de 4[°] . Le thème « je me moque, tu rigoles, il/elle a mal ». Avec des 4[°] volontaires création de quelques photos qui ont servi pour mener un débat avec les jeunes autour du harcèlement, ses conséquence et comment prévenir.

Pour l'ensemble de ces actions, les élèves ont paru fortement intéressé.

RAPPORT D'ACTIVITE
SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES
ANNEE SCOLAIRE 2017-2018
Collège Jean Hay MARENNES

Juillet 2018, Marennes

1. Présentation de l'assistante de service social

Prénom Nom : Marion DODOLIN

Corps : Assistante de service social

Quotité de temps de travail : 80 %

2. Les interventions de l'assistante de service social au collège Jean Hay

a. L'accompagnement individuel au collège

- 53 élèves sont accompagnés par l'assistante de service social soit 11,5% des élèves de l'établissement (contre 31 élèves accompagnés durant l'année scolaire dernière).
- L'origine de la première demande : 57% l'équipe éducative, 21 % les élèves, 12% les familles et 12 % les services extérieurs.
- Les motifs principaux de l'accompagnement : Scolarité 25%, Santé et bien-être 21%, Difficultés familiales 21%, Accès aux droits 9 %.
Il est important de souligner que les problématiques majeures rencontrées présentent des difficultés associées. A ce titre, les problématiques ne sont que très rarement isolées.
- 247 entretiens sont réalisés dont 47% avec les élèves, 45 % avec les familles et 8% avec les familles en présence des enfants.
- 462 liens sont effectués dont 24% avec l'infirmière scolaire, 20% avec la vie scolaire et 17% avec les services sociaux et éducatifs.
- 2 visites à domicile sont effectuées (en raison d'une incapacité pour les familles à se déplacer au collège, motifs de l'intervention : difficultés familiales, accès aux droits et difficultés financières).
- **Zoom sur la protection de l'enfance**

Durant cette année scolaire, le service social en faveur des élèves a réalisé 8 écrits dont 1 information préoccupante, 4 contributions à l'évaluation sociale suite à une information préoccupante et 3 signalements au TGI de LA ROCHELLE (saisine directe du Parquet).

Dans le cadre de situations de risque de danger pour les mineurs, l'assistante de service social a travaillé à la mise en place de 2 mesures d'aide éducative de prévention (Educatrice spécialisé ASE DT).

b. La participation de l'assistante de service social à travers les actions collectives menées au collège

Action 1

Thème : Harcèlement

Titre de l'action : « *Je me moque, tu rigoles, il/elle a mal* »

Public : classe de 4eme ciblée car situations de harcèlement repérées par l'équipe

Intervenants : infirmière scolaire, conseiller principal d'éducation, professeur de physique, assistante de service social

Action 2

Thème : Compétences psycho sociales (CPS) et orientation

Titre de l'action : « *Mieux s'orienter* »

Histoire : continuité de l'action « *mieux se connaître* » menée auprès de la classe ULIS, collège Jean Hay de MARENNES durant l'année 2016/2017

Public : classe ULIS

Intervenants : infirmière scolaire, enseignant et AVS de la classe ULIS, assistante de service social en faveur des élèves

Action 3

Thème : *Vie affective et sexualité*

Intervenants : infirmières scolaires, assistante de service social en faveur des élèves

Publics :

- Les classes de 3eme,
- La classe ULIS,

Outils et moyens :

- Photo langage,
- Brainstorming,
- Abbaque de Régnier,
- Évaluation de l'action par questionnaire individuel

Les 7 thèmes abordés :

- La relation amoureuse
- La relation fille/garçon
- Le corps humain
- Le cycle féminin
- La sexualité
- La grossesse
- Les moyens contraceptifs et les dérapages de la contraception
- Les situations à risques et les IST

3. Le partenariat

a. Les partenaires internes majeurs au collège Jean Hay

- Service de promotion à la santé (principalement les infirmières scolaires)
- CPE et vie scolaire
- Services sociaux et éducatifs
- Administration et direction

b. Les partenaires hors établissement scolaire

- Services sociaux de proximité
- Service éducatif
- Délégation Territoriale
- CMPEA LR, Antenne de Marennes et Saint Pierre d'Oléron
- CMPP Marennes
- Hôpital Rochefort

Un bon travail en partenariat est mené avec les services sociaux de proximité : les échanges professionnels sont assurés entre le service social en faveur des élèves et les services sociaux dans le cadre des suivis engagés auprès des jeunes et des familles. En raison de l'étendu du secteur d'intervention et ainsi de la multiplicité des travailleurs sociaux de proximité, les échanges par mails ont été privilégiés.

concernant l'orientation (CDO et demande d'internat) soit 19%, et 24 concernant les aides financières (dossiers fonds social et bourses départementales) soit 36%.

Et enfin, concernant l'intervention de l'assistante de service social dans le 1^{er} degré, 1 demande d'évaluation CDO pour situation d'élève scolarisé dans le primaire est effectué, contre 4 demandes d'évaluation l'année scolaire dernière.

Réunion CESC – Jeudi 20 septembre 2018 Bilan des actions 2017-2018

Niveaux	Actions	Intervenants	Bilan	Dates/Périodes
3 ^{ème}	Education à la vie affective	Mme Lecart, Mme Dodolin + infirmières du secteur + sage-femme planning familial	Tous les élèves de 3 ^{ème} (groupes filles / groupes garçons) ont pu échanger sur ce thème autour d'un support type abaque de Régnier.	Mars 2018
3 ^{ème}	Attestation scolaire de sécurité routière, niv. 2	Professeurs d'histoire géographique, enseignement moral et civique	Tous les élèves de 3 ^{ème} ont obtenu leur ASSR2.	Avril 2018
3 ^{ème}	Concours de poèmes et de dessins organisé par la société des membres de la légion d'honneur.	Association des membres de la légion d'honneur (Mme Tarnot)	3 élèves du collège ont participé à ce concours dont le thème était la présence des Américains à Rochefort en 1918. Elles ont été primées.	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2018
4 ^{ème}	Formation aux gestes de premiers secours (PSC1)	M. Sorton	62 élèves de 4 ^{ème} formés dont 12 cadets de la sécurité civile. 61 élèves ont décroché leur PSC1.	Déc. 2017 à mars 2018
4 ^{ème}	Les cadets de la sécurité civile	SDIS, caserne des pompiers de Marennes, M. Sorton (référent)	Groupe de 12 élèves, nombreuses visites, PSC1, remise officielle d'un diplôme.	Tout au long de l'année scolaire
5 ^{ème}	Agir pour le respect de tous	Mme Menneret + Mme Lecart	Tous les élèves de 5 ^{ème} , en classe entière, se sont retrouvés autour d'un jeu de questions/réponses en lien avec l'exposition 9/13 Questions de justice.	Nov. 2017
5 ^{ème}	Sensibilisation aux gestes qui sauvent	Mme Lecart	94 élèves de 5 ^{ème} , par groupe de 10, ont eu une sensibilisation aux gestes qui sauvent, 2h.	Juin 2018
5 ^{ème}	Attestation scolaire de sécurité routière, niv. 1	Professeurs d'histoire géographique, enseignement moral et civique	Quasiment tous les élèves de 5 ^{ème} ont eu leur ASSR1.	Avril 2018
6 ^{ème}	Agir contre le harcèlement *	M. Ouffir, MAE + Mme Delobel + Mme Lecart	Tous les élèves de 6 ^{ème} (2h par classe) ont participé à des saynètes et ont ensuite échangé sur le thème du harcèlement.	Mars 2018
6 ^{ème}	Concours d'affiche sur le Don du Sang	Mme Lecart + Fédération française pour le don du sang bénévole (Mme Bureau) + M. Merceron	Deux classes de 6 ^{ème} ont participé au concours. Des élèves du collège ont remporté le 1 ^{er} prix national.	1 ^{er} trimestre 2018
ULIS	Poursuite du travail sur les compétences psychosociales, sur les projets personnels et d'orientation	M. Billières, Mme Dodolin, Mme Lecart, Mme Sahuc	Les élèves ont travaillé en 2 groupes (pour 1 groupe = fiche métier ; pour l'autre = les émotions, l'image du corps...)	Au cours de l'année scolaire
ULIS	Séjour sur l'île d'Aix : travail sur l'autonomie	M. Billières, Mme Sahuc + autres collègues	Découverte du patrimoine, activités sportives, travail sur l'autonomie.	Mai 2018

* Conférence animée par Mme Menneret à destination des parents en lien avec la FCPE (jeudi 15 mars 2018, 18h30, CAL de Marennes).

BILAN FINANCIER DU FOYER SOCIO-EDUCATIF

Du 25 septembre 2017 au 20 septembre 2018

En caisse au 25 septembre 2017 :

22 101,16€

DEPENSES EN 2017/2018

- **CDI :**

▷ Abonnement aux magazines et projets 780,78

Total 780,78

- **Subventions aux voyages et sorties scolaires :**

▷ Séjour ski à La Mongie (20€ x 79 élèves participants) 1580,00

▷ Séjour en Espagne (20€ x 50 élèves participants) 1000,00

▷ Sortie à Trizay (5€ X 54 élèves participants) 270,00

▷ Sortie au Moulin du Fà (5€ x 94 élèves participants) 470,00

▷ Sorties cinéma l'Estran et spectacles Théâtre 880,00

▷ Sorties Puy du Fou et Futuroscope (193 élèves participants) 965,00

Total 5165,00

- **Club Théâtre :**

▷ Interventions d'un animateur 3000,00

Total 3000,00

- **Soirée Prom'Night :**

▷ DJ 350,00

▷ Sacem & SPRE 121,09

▷ Décoration 65,10

Total 536,19

- **Divers :**

▷ Frais bancaires & assurances 205,99

▷ Aménagement Foyer 1183,00

Total 1388,99

TOTAL DES DEPENSES EN 2017/2018 :

10 870,96

RECETTES EN 2017/2018

- **Opération « Jeff de Bruges » (vente de chocolats) 4229,40**

- **Vente des photos de classe 1733,40**

- **Adhésions 2432,00**

- **Subvention de la CDC du Bassin de Marennes pour le Club Théâtre 3000,00**

- **Divers (intérêts) 103,18**

TOTAL DES RECETTES EN 2017/2018 :

11 497,98

BENEFICES EN 2017/2018:

627,02

En caisse au 20 septembre 2018

2 722,18

CONTRATS D'ENTRETIEN

ENTREPRISE ou ORGANISME	N° de contrat	Date du Contrat	Mont TTC/an	Objet du contrat
CHUBB France 3, Rue Monge - Z.A.E. de Chalembert 86130 - JAUNAY CLAN	Groupement d'Achats	03/01/17	984,00 €	Maintenance du système de détection incendie du collège 2 visites préventives / an
IDEX ENERGIES 72, Avenue J-Baptiste Clément 92513 - BOULOGNE-BILLANCOURT	OR20050A00	03/01/17	3 000,00 €	Maintenance des installations de la chaufferie et adoucisseur d'eau chaude. 2 visites/an
INEO ATLANTIQUE AGENCE SERVICES 33, Rue de Pied de Fond 79000 - NIORT	Groupement d'Achats	03/01/17	768,37 €	Maintenance du Système de désenfumage 1 visite / an
ISS HYGIENE & PREVENTION Agence de La Rocheille 14, rue Le Verrier - 17410 - AYTRE	Groupement d'Achats	24/04/18	138,00 €	Dératisation - Dessourisisation des locaux 2 interventions / an
REINE TELECOM 46 C, Avenue Joliot Curie 17180 - PERIGNY	7091342	05/12/15	400,00 €	Contrat de maintenance téléphonique
RISO - France 49, rue de la Cité 69441 - LYON Cedex 03	BK2738600	13/09/16	17 000,00 €	Contrat de 500 000 copies noires et 35 000 Copies couleurs par an. 2 copieurs Répartition : AP = 8 500,00 € et ALO = 8 500,00 €
GH ENERGIES Z.I. de l'Ormeau de Pied - 24, Rue des Fougères 17100 - SAINTES		01/09/17	432,00 €	Entretien des chaudières des 4 logements de fonction 1 visite annuelle + dépannages
S.C.S. OTIS 72, Rue de Québec 17000 - LA ROCHELLE	Groupement d'Achats	04/01/18	1 236,00 €	Entretien et maintenance des 2 ascenseurs
QUALYSE	1806222-14110	11/01/18	105 €	Contrôle de la légionnelle
ALARME SECURITE		08/03/17	360 €	Vérification et entretien des portails

15 923,37 € DOMAINE : ALO

8 500,00 € DOMAINE : AP

ENTREPRISE ou ORGANISME	N° de contrat	Date du Contrat	Mont TTC/an	Objet du contrat
ERCO 14, Rue d'Inkermann 79000 - NIORT	Groupement d'Achats	24/04/18	1 080,00 €	Maintenance des équipements de cuisson, meubles de maintien à température positive, divers appareils de préparation culinaire, machines à laver la vaisselle
Etablissements CHASSERIEAU Z.A. La Mission 17810 - ST-GEORGES DES COTEAUX	Groupement d'Achats	24/04/18	630,00 €	Maintenance des matériels de froid alimentaire
AIR ACTION 16, rue Georges brassens 33240 PEUJARD	Groupement d'Achats	24/04/18	420,00 €	Nettoyage des hottes de cuisine
SARL SNATI - DELFAU 6, rue de la Pierre Creuse 17414 SAINT JEAN D'ANGELY	Groupement d'Achats	24/04/18	1 044,00 €	Pompage et nettoyage de 3 bacs dégraisseurs, hydrocurage de la canalisation entrée et sortie des 3 bacs. 2 interventions par an

3 174,00 €

DOMAINE : SRH

Destinations	DEPENSES				RECETTES						PARTICIPANTS					
	Transport	Héberg.	Visites	TOTAL DEPENSES	Familles	F.S.E.	Lion's Club	Associatio n ASPT	Sv' CIAS	Collège	TOTAL RECETTES	Nbre Elèves	Nbre Accomp.	Total Partic.	Coût / Elèves	Coût / Accomp.
BOULIN DU FA		744,00		744,00	188,00	470,00				86,00	744,00	94	6	100	2,00	7,44
PVY DU FCU	1440,00		1604,23	3044,23	2225,00	445,00				374,23	3044,23	89	8	97	25,00	31,38
FUTUROSCOPE	1438,00		2108,80	3544,80	2600,00	520,00				424,80	3544,80	104	10	114	25,00	31,09

Académie :
POITIERS

Exercice : 2018

MINISTERE : Education Nationale

Etablissement : 0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES
Téléphone : 0546853633

DEPARTEMENT :
CHARENTE-MARITIME

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 8
Présentée pour information au Conseil d'administration

Cette décision est exécutoire à compter du :
02/10/2018

YVES MIRANDE, chef d'établissement



Décisions budgétaires modificatives pour information
n° 8

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	134 828.11	250.00	135 078.11		121 154.79	250.00	121 404.79	
Vie de l'élève	10 298.28	0.00	10 298.28		10 298.28	0.00	10 298.28	
Administration et logistique	85 546.76	0.00	85 546.76		82 095.80	0.00	82 095.80	
Total services généraux (1)	230 673.15	250.00	230 923.15		213 548.87	250.00	213 798.87	
Restauration et hébergement	189 264.40	0.00	189 264.40		189 264.40	0.00	189 264.40	
Bourses nationales	25 878.00	0.00	25 878.00		25 878.00	0.00	25 878.00	
Total services spéciaux (2)	215 142.40	0.00	215 142.40		215 142.40	0.00	215 142.40	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	445 815.55	250.00	446 065.55		428 691.27	250.00	428 941.27	

Résultat prévisionnel	-17 124.28	0.00	-17 124.28
CAF ou IAF	-15 673.32	0.00	-15 673.32

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL								
Total dépenses et recettes inscrites au budget	445 815.55	250.00	446 065.55		428 691.27	250.00	428 941.27	

D.B.M. n°8 Exécutoire au 02/10/2018 Réf : DON DISTRICT FOOT Opération n°29 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	PROJET	0FCOT	7468	Activité pédagogique PROJET D'ETABLISSEMENT Classes Foot 6e et 5e Autres dons et legs				500.00	250.00	750.00
2	AP	PROJET	0FOOT		Activité pédagogique PROJET D'ETABLISSEMENT Classes Foot 6e et 5e	500.00	250.00	750.00			